

Réservé à l'administration

Correction locale

1<sup>re</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

3<sup>e</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

Correction centrale

1<sup>re</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

3<sup>e</sup> CORRECTION

N° de la personne  
correctrice :  
\_\_\_\_\_

**Jour 2**

Mai 2010

# Test basé sur les normes

Français langue première  
**40S : Langue et communication**

**12<sup>e</sup> année**

*Cahier de l'élève*  
*Lecture*

## La musique :



trop ou trop peu?

Manitoba 

Tous droits réservés © 2010, la Couronne du chef du Manitoba représentée par la ministre de l'Éducation du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 978-0-7711-4546-9

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

# Lecture

**Durée : 120 minutes**

## Directives

- Ces derniers jours, vous avez lu des textes de genres différents. Aujourd'hui, vous ferez les tâches reliées à certains de ces textes.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

## Règlements particuliers

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée au test basé sur les normes.
- Vous devez indiquer d'où proviennent vos sources, sinon vous serez pénalisé et recevrez une note uniquement pour la partie du travail qui vous appartient.

## Conseil

- Référez-vous à la *Grille d'évaluation d'une tâche synthèse* qui sera utilisée pour évaluer votre synthèse du thème. Un exemplaire de la grille est inséré à la fin de ce cahier.











